

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE
T/PET.4/117
3 janvier 1957
ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE M. MARCOUS MODI CONCERNANT LE CAMEROUN
SOUS ADMINISTRATION BRITANNIQUE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du
Conseil de tutelle.)

S A N T A, le 13 Décembre 1956

à Monsieur le secrétaire général du conseil de tutelle (O.N.U.)

à

NEW YORK (U.S.A.)

Monsieur le secrétaire général,

L'évènement à S A N T A - N U I T - à 2 heures précises la nuit le
12 Décembre 1956.-

Le bureau de l.U.P.C. INCENDIE.-

Faites appuyer au Gouvernement Anglais, demandez au gouvernement Anglais les
motif suivants du bureau de l'U.P.C. incendié volontairement en place de SANTA
en date du 12 Décembre 1956 nuit vers 2 heures précises. Tous les fourniture
et matériaux du bureau sont étaient entièrement brûler en muets.

Nous vivons maintenant comme des animaux dans la brousse, même les animaux
vivaient, plus que nous autres maintenant, la totalité des bureaux de l'U.P.C.-
incendiés, compte maintenant la troisièmes fois (de recevoir ces incendies) à la
zone ANGLAIS

MODI - MARCOUS -

Président de la section de L. U.P.C.

NGUEMTA - JEAN -

AUGUSTE - GOUMELAK -

JOHN - GUIRE -

Dormaient au dedans du bureau
